# Belgian Disability Forum asbl (BDF)

# Assemblée générale du 12/03/2020

# Projet de Procès-verbal à approuver par l’AG de 2021

### Présents

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| DE SMET | Emilie | **ALTEO asbl** |
| DABEUX | Thomas | **ANAHM asbl - NVHVG vzw**  |
| MARLIERE  | Gisèle  | **ASPH asbl** |
| COOLS | Manon | **ASPH asbl** |
| PAULUS | Maï | **ASPH asbl** |
| DESCHEPPER  | Mélanie  | **ASPH asbl** |
| GYSELINCK | Pierre | **KVG vzw** |
| VANDEWIEL | Lien  | **KVG vzw** |
| AGONI | Cinzia | **Les Briques du GAMP** |
| KETELAER | Anne | **Les Briques du GAMP** |
| VRYDAG | Ronald | **Ligue Braille – Brailleliga**  |
| SCHLEMBACH | Peter | **Kleines Forum** |
| DEMARTIN | Stéphanie | **Œuvre fédérale Les Amis des Aveugles** |
| STEVENS  | Helga | **Doof Vlaanderen**  |
| ROWIES | Timothy | **Doof Vlaanderen**  |
| ANGELO | Mathieu  | **CAWaB** |

### Procurations

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| DESCHAMPS | Ivan | UNMS | À ASPH |
| MESSAOUIDI | Ouiam | ASPH | À ASPH |
| DEVALET | Marie-Florence | FFSB | À DOOF VLAANDEREN |
| BURNOTTE | Jocelyne | AP3 | À ALTEO |

### Excusés

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MESSAOUDI  | Ouiam | **ASPH** |
| LONOBILE | Gaetano | **ALTEO** |
| TREMOUROUX  | Marc | **ALTEO** |
| BURNOTTE | Jocelyne | **AP³** |
| HARMEL | Justine | **AP³** |
| BOURDEAUDUCQ | Christine | **AP³** |
| ANGILLIS | Victor | **Nationale Belgische Multiple Sclerose Liga vzw – Ligue Nationale Belge de la Sclérose en Plaques** |
| TIHON-DECOKELE | Christiane | **Nationale Belgische Multiple Sclerose Liga vzw – Ligue Nationale Belge de la Sclérose en Plaques** |
| BORRE | Ingrid | **KVG vzw** |
| KEMPEN  | Marc | **KVG vzw** |
| WILLEKENS | Sophie | **KVG vzw** |
| VAN BAEL  | Lief | **KVG vzw** |
| VERMEEREN  | Henk | **KVG vzw** |
| DEGRYSE | Elisabeth | **LCM-ANMC** |
| DEROITTE  | Elise | **LCM-ANMC** |
| DUBOIS  | Marc | **LCM-ANMC** |
| HELLEMANS  | Bertout | **LCM-ANMC** |
| JACQUINET | Serge | **LCM-ANMC** |
| JADIN  | Noémie | **LCM-ANMC** |
| JANSSENS  | Iris | **LCM-ANMC** |
| TOURNE | Johan  | **LCM-ANMC** |
| VAN DE WAEL | Martine  | **LCM-ANMC** |
| VAN KETS  | Katrien | **LCM-ANMC** |
| BALATE | Eric | **Œuvre fédérale Les Amis des Aveugles** |
| ENGELEN | Marieken | **UNMS/NVMS** |
| DESCHAMPS | Yvan | **UNMS/NVMS** |

### Absents

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| FINDERS-BINJE | Patrick | **AHVH asbl-vzw** |
| DE SMET | Herman | **AHVH asbl-vzw** |
| VERHAEGEN | Patrick | **ALTEO asbl** |
| RUTJES | Bernadette | **ANAHM asbl – NVHVG vzw** |
| SPARENBERG | Nathalie | **ATINGO** |
| SNOECK | Vincent | **ATINGO** |
| PICRON | Frankie | **FFSB** |
| SPODEN | Doris | **Kleines Forum** |
| JADIN | Noémie | **LCM-ANMC** |
| VAN DE WALLE | Martine | **LCM-ANMC** |
| VAN KETS | Katrien | **LCM-ANMC** |
| HELLEMANS | Bertout | **LCM-ANMC** |
| DEGRYSE | Elisabeth | **LCM-ANMC** |
| DEROITTE | Elise | **LCM-ANMC** |
| JANSSENS | Iris | **LCM-ANMC** |
| DU BOIS | Marc | **LCM-ANMC** |
| TOURNE | Johan | **LCM-ANMC** |
| JACQUINET | Serge | **LCM-ANMC** |
| CANNELLA | Laeticia | **Le Silex** |
| CLAEYS | Catherine | **Ligue Braille asbl – Brailleliga vzw** |
| MAGIS | Michel | **Ligue Braille asbl – Brailleliga vzw** |
| BEAUSAERT | Christine | **Ligue Braille asbl – Brailleliga vzw** |
| GERYL | Maaike | **UNMS/NVMS** |
| DEBBAUT | Peter | **UNMS/NVMS** |
| HUSDEN | Yolande | **UNMS/NVMS** |
| ROMBAUTS | Jokke | **UNMS/NVMS** |
| POLLENTIER | Leen | **UNMS/NVMS** |
| WILMET | Eric | **UNMS/NVSM** |
| HUSDEN | Yolande | **UNMS/NVMS** |
| BEYERS | Sophie | **VFG** |
| YALCIN | Melis | **VFG** |
| VERWIMP | Kris | **VFG** |
| NIESTEN | Reinhart | **VFG** |

**Secrétariat**: Véronique Duchenne, Khadija Bensalah, Frederik Van De Perre.

Le Président, Pierre Gyselinck, constate que le quorum est atteint : 13 organisations membres sont présentes ou valablement représentées. Il déclare l’Assemblée générale ouverte. Il remercie les présents et signale les excusés. Il invite chaque participant à se présenter.

Avant d’aborder l’Ordre du jour, le Président souhaite s’exprimer sur la crise sanitaire lié au COVID-19.

L’EDF a envoyé un mail à tous ses membres pour savoir ce qui est fait dans les différents pays pour assurer la communication des informations vers les personnes handicapées (PH). Mme Duchenne a répondu quant à la situation en Belgique. Le BDF aimerait savoir si des mesures sont prises dans vos organisations.

Gisèle Marlière : en ma qualité de Présidente du Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées, j’ai interpellé le cabinet de la première ministre, le cabinet Muylle, le cabinet Morreale, le cabinet Vervoort, le secrétariat de Monsieur Philippot à la RTBF pour attirer leur attention sur les communications nécessaires en langue des signes et en FALC. Leurs réponses sont qu’ils prennent note et en feront un suivi. Côté wallon, une capsule vidéo est en cours de préparation et sera traduite en langues des signes française de Belgique (LSFB). J’ai vu une capsule dans les médias hier déjà. Ce matin, l’Aviq communiquait qu’une circulaire destinée aux institutions pour les personnes handicapées allait être envoyée.

Cinzia Agoni : nous n’avons pas encore reçu la circulaire. Je sais que plusieurs instititutions arrêtent les visites.

Stéphanie Demartin : nous n’avons rien reçu non plus, mais on a pris les devants car la circulaire actuelle n’est pas claire. Donc les visites sont aussi arrêtées chez nous.

Timothy Rowies : Doof Vlaanderen est en contact avec le centre de crise national, on espère avoir rapidement l’information en langue des signes (LS). On a également des mises à jour qu’on voudrait voir traduites. On devrait à chaque fois avoir la traduction en LS et on va le demander. Il y a la LS francophone, flamande et germanophone, il faut en tenir compte. Avec la VRT et VTM, nous sommes en train de préparer des vidéos (moi-même sourd je peux être interprète). J’espère que la RTBF va suivre.

Véronique Duchenne : je voudrais avoir plus d’infos par rapport à la vie quotidienne. Avez-vous des points d’attention: continuité des soins, aidants proches qui tombent malades, etc., tant au niveau national que régional?

Gisèle Marlière : j’apprends via des contacts privés, des institutions pour personnes handicapées ou pour seniors que la charge de travail du personnel augmente. Les familles sont en temps normal un support de travail pour les repas, les sorties. Donc ici les instititutions sont fermées pour l’extérieur, ça veut dire que le personnel est seul sur le terrain. Ne pas oublier le bien-être des PH. Il y a certainement un enjeu de santé publique mais les autorités doivent aussi aménager leurs dispositifs de subventionnement. Il ne faudrait pas non plus que cette situation dans laquelle le personnel assure plus de travail que de coutume soit aussi un prétexte à réduire les finacements à terme. On sait que le personnel n’est pas en bon nombre suffisant. La situation présente accentue bien évidemment les besoins.

Timothy Rowies : la vie quotidienne des personnes sourdes est aussi impactée. Ainsi les rencontres avec interprètes sont annulées. Des heures d’intérprétation sont perdues. Les interprètes sont des indépendants qui sont aussi les victimes.

Helga Stevens : il y a une société d’interprètes qui a négocié avec les autorités et celles-ci ont autorisé l’interprétation à distance.

Timothy Rowies : il y a beaucoup de diffusion d’informations par les communes, écoles etc. et qui ne sont pas traduites. Donc les personnes sourdes se sentent très insécurisées dans la vie quotidienne.

Cinzia Agoni : Plusieurs familles nous font part de leur désespoir car elles sont souvent considérées ne pas relever des situations prioritaires. C’est un vrai dilemme : si on reprend la PH à la maison le weekend, elle ne peut plus retourner à l’institution. A l’inverse, si elle reste dans l’institution, celà risque de durer des semaines où elle se trouve coupée de sa famille. Je m’interroge sur les budgets attribués par la Flandre à ces personnes qui sont en instititutions à la semaine. Un budget accordé du lundi au vendredi avec un retour obligatoire le weekend en famille. Que va-t-il se passer en Flandre tant pour la personne qui quittera l’institution que pour celle qui y restera ? Le VAPH ne va pas accorder un budget supplémentaire. Va-t-elle à l’inverse récupérer les montants octroyés ?

Lien Van de Wael: je ne peux pas prédire ce qui va se passer dans les instititutions en Flandre, mais dans les contrats figurent que, s’il y a une situation inattendue, un budget est prévu durant un temps limité.

1. Ordre du jour de l’Assemblée générale ordinaire  (13h00 – 14h45) :
2. **Approbation du PV de l’AG du 28/02/2019**

Pierre Gyselinck : souhaite excuser le secrétariat pour la qualité des traductions en néerlandais. Un nombre croissant de traductions doit se faire via un logiciel DEEPL et certains termes ne sont pas toujours adéquats.

Le secrétariat est félicité pour faire le travail en temps et en heure.

Le PV est approuvé.

1. **Membres : affiliations et désaffiliations 2020**

Pierre Gyselinck

Désaffiliations :

- Fin 2019, l’ANAHM et ATINGO ont informé le Conseil d'administration (CA) du BDF de leur intention de se retirer du BDF.

- Pour l’ANAHM, il s'agit de renforcer juridiquement les 2 entités constitutives, à savoir Inclusion asbl et vzw Stan, car elles sont véritablement les deux axes de travail dans le domaine social et politique. L’ANAHM a proposé qu'Inclusion asbl et vzw Stan deviennent membres du BDF. Le BDF tient à remercier l’ANAHM pour son investissement de toujours dans le BDF.

- ATINGO a renforcé depuis quelques années son pôle « conseil ». ATINGO a proposé que le CAWaB rejoigne le BDF car son métier de base est l’engagement politique pour une société plus accessible aux PH. ATINGO est membre de CAWAB et continuera à suivre activement le travail du BDF.

- Le CA du BDF a pris note de cette réalité.

Affiliations

- Deux organisations ont souhaité rejoindre le BDF : Inclusion asbl et CAWaB.

- Le CA du BDF a reçu tous les documents nécessaires à l’examen des demandes.

Le CA a constaté que les deux organisations remplissent les conditions d'affiliation.

L’AG n’a pas de question.

Thomas Dabeux et Mathieu Angelo quittent la réunion le temps de formaliser la décision.

Le vote de l’AG est unanimement positif.

1. **Présentation du Rapport d’activité 2019**

Gisèle Marlière : présente le rapport d’activité. Il est focalisé sur 5 grands axes :

Le suivi de la mise en œuvre de l’ UNCRPD, l’investissement dans la Convention femmes (CEDAW), le bilan de la stratégie européenne Handicap 2010-2020, la liberté de mouvement et l’ extension de l’EDC.

Un rapport d’activités exhaustif figure parmi les documents.

Les points suivants sont relevés :

* UNCRPD : les experts de l’ONU ont suivi les propositions de questions du BDF ; seul le point d’attention sur l’octroi des droits dérivés et compensations handicap régionales aux plus de 65 ans n’a pas été retenu. Des plaquettes informatives ont été réalisées et se trouvent dans le plan d’action 2020. Elles seront envoyées aux gouvernements et parlements auxquels sera demandé un moment de rencontre avec le BDF et les conseils d’avis handicap.
* General Comment 4.3: le CSNPH prépare une note de position. Elle sera ensuite soumise au BDF.
* Convention Femmes - CEDAW : le rapport alternatif du BDF a été transmis au Comité des experts de l’ONU.
* Convention d’Istanbul – comité Grevio : un rapport alternatif a été transmis par le BDF.
* Les SDG (Sustainable Developments Goals) : l’année passée, nous avions convenu que ce n’était pas un axe prioritaire pour le BDF au cours de l’année 2019. Mais compte tenu de l’opportunité de visibilité de certains messages handicap, nous avons initié le processus de traduction des vidéos dans les 3 langues nationales et en LS. Nous espérons que ces vidéos seront largement diffusées aussi par les associations de PH.
* L’EDC (European Disability Card) toutes les PH en Europe la demandent, il y a 65.000 personnes en Belgique qui l’ont obtenue.
* EAA (European Accessibility Act) : la mise en œuvre en Belgique reste difficile.
* La directive web transposée en octobre 2018 : Fedict nous a interpellé, on a répondu positivement mais le dossier est resté sans suite.
* CSA : charte de qualité, il y a un engagement plus formel de la RTBF.
* Rencontre des candidats belges au Parlement EU : nous allons réinterpeller en 2020 les parlementaires désignés.
* EDF : le BDF participe aux CA et AG. Les documents n’arrivent pas souvent à l’avance. Le secrétariat réalise l’analyse pour permettre aux membres du CA de participer aux séances. L’interprétation de l’article 4.3 (participation des personnes handicapées)  a donné lieu à des discussions où le BDF n’a pas été entendu. L’EDF suit les experts du Comité des droits des personnes handicapées et estime que le instances et associations doivent être composées au moins à 50% de personnes handicapées. Les instances EDF interrogent les conseils nationaux sur la conformité de leur composition par rapport à l’obligation de représentativité. Étant entendu que l’EDF estime que la question de la véracité des informations relève de la responsabilité des conseils nationaux, il n’y aura pas de vérification par l’EDF.
* La Plateforme des conseils s’est réunie régulièrement même si ce n’est pas facile en Belgique : soit il n’y a pas de conseil, soit celui-ci ne dispose pas des moyens humains nécessaires. Pour le CSNPH c’est le secrétariat qui réagit. C’est le même personnel que celui du BDF. Niveau bruxellois, demi-teinte, idem en Région wallonne. En Région flamande, c’est Noozo, mais il n’est pas définitivement assuré d’une pérennité. Côté germanophone ce sont des bénévoles avec l’incertitude pour l’avenir.
* Le BDF rencontre de grandes difficultés pour obtenir des interprètes en LS. A Bruxelles, la prise en charge de la LS n’est pas prévue pour permettre aux membres de la FFSB de participer à l’AG du BDF.
* Communication site web: il sera encore plus élaboré en 2020. Un nouveau collaborateur au secrétariat, s’investit et est travailleur. Un compte Twitter a été créé en novembre 2019. C’est prometteur. Les consultations du site BDF sont en augmentation.
* Remerciements au secrétariat pour leur soutien et leur sérieux qu’ils apportent à l’engagement en faveur des droits des PH.
1. **Approbation du Rapport d’activité 2019**

Pierre Gyselinck met le point au vote : le rapport est approuvé.

1. **Présentation des comptes 2019**

Emilie De Smet : les comptes sont présentés d’une nouvelle manière. La comptabilité est gérée avec une nouvelle fiduciaire. Cela ne facilite pas la comparaison entre 2018 & 2019.

Explications des postes.

Pour cette année 2019, le Conseil d’administration du BDF a dû se résoudre à externaliser la tenue de la comptabilité vers une fiduciaire.

Il en résulte une modification importante de la présentation de la comptabilité. Nous espérons que cette présentation vous conviendra. Certains postes ne sont plus repris de la même manière que précédemment ce qui ne facilite pas la comparaison. Ce « problème » disparaîtra les années à venir.

***Au niveau du bilan***

* Le total de l’actif s’élève à **49.572,81€**
	+ Au niveau de l’actif, le poste « Produits à recevoir » de 1.709,15€ correspond à deux cotisations d’organisations membres qui n’avaient pas été payées à temps pour pouvoir être intégrées dans la clôture. Ces montants ont été ou vont être reçus prochainement.
* Le total du passif s’élève à **49.572,81€**
* Actif et passif sont en équilibre

*Au niveau du compte de résultat*

* Le total des charges s’élève à **12.109,93€**.
	+ Le BDF doit s’acquitter chaque année d’une cotisation de **8.000,00€** auprès de l’EDF. Ce montant apparaît au poste 613220. Le Conseil d’administration veille à ce que le BDF dispose toujours au minimum d’une année d’avance pour le payement de cette cotisation.
	+ Le poste « frais de déplacement » (614001) s’élève à **2.885,93€**. Il reprend, les déplacements à l’étranger effectués dans le cadre des réunions organisées par l’EDF ainsi que les frais occasionnés par le déplacement de la délégation du BDF à Genève pour participer à la rencontre avec le Comité UNCRPD dans le cadre du « Rapport National », en mars 2019.
	+ Le poste « Cadeaux » (614500) correspond aux frais occasionnés par l’achat d’un cadeau pour Daniel Tresegnie. Ce montant avait fait l’objet de versements individuels versés par ses anciens collègues. Le compte du BDF a été utilisé pour faciliter et rendre transparente l’opération. La dépense est comptabilisée sur l’année 2019. A cela s’ajoutent deux petits cadeaux symboliques à l’occasion de la naissance des enfants de deux membres du Conseil d’administration.
	+ Le poste « Frais de subsistance » (613311) correspond à un repas organisé par le Conseil d’administration pour remercier Daniel Tresegnie lors de son départ à la pension. Le CA a jugé utile de poser ce petit acte en remerciement de son investissement important pour la bonne marche du BDF.
	+ En 2019, le BDF n’a pas dû supporter de frais de salles de réunions étant donné a la chance de pouvoir utiliser les salles du SPF Sécurité sociale.
* Le total des produits s’élève à **11.194,54€**.
	+ Il s’agit principalement des cotisations des organisations membres du BDF. A ceci s’ajoutent les remboursements reçus de l’EDF suite à la participation à des réunions européennes. Dans l’ancien plan comptable, il s’agissait de deux postes séparés. Dans le nouveau, il s’agit d’un seul poste (700000).
	+ Le compte « Produits d’exploitation divers » (7430000) reprend le total des sommes reçues des collègues de Daniel Tresegnie à l’occasion de sa pension. L’opération est « neutre ».
	+ Pour cette année 2019, les produits financiers s’élèvent à **12,44€**, en augmentation.
* Le compte de résultat pour l’exercice 2019 présente donc une perte de **944,81€.**
	+ Ceci n’est pas étonnant vu que le BDF a pris en charge sur fonds propres sa participation active à la réunion UNCRPD à Genève.
	+ D’autre part, deux cotisations d’organisations membres seront perçues incessamment.

Cotisation du BDF à l’EDF : préférable d’avoir une année en avance. Il y a des retards dans le remboursement de frais de la part de l’EDF. Je remercie le secrétariat pour le suivi des comptes avec la fiduciaire.

1. **Présentation du rapport du commissaire aux comptes 2019**

Monsieur Philippart présente son rapport. La comptabilité est régulière dans la forme et les contenus. Il remercie le personnel du BDF qui a répondu avec courtoisie et précision à ses questions.

1. **Approbation des comptes 2019**

Pierre Gyselinck met les points aux votes  : les comptes et le rapport du Commissaire vérificateur aux comptes sont approuvés.

1. **Décharge du Commissaire aux comptes**

La décharge est acceptée.

1. **Décharge des Administrateurs**

La décharge est acceptée.

1. **Présentation du plan d’action 2020**

Véronique Duchenne : 2020 s’inscrit dans la continuité de 2019. La première échéance est le rapport alternatif du BDF à l’UNCRPD. Le BDF a reçu le draft du rapport belge par le point focal fédéral. On a beaucoup à dire en tant que BDF par rapport à ses vérités et celles du terrain. Il manque une série de données statistiques, de chiffres… Dommage, la Belgique a eu cinq années pour s’améliorer.

La Belgique déposera le 30/04/2020 son rapport et ensuite il y aura un dialogue constructif avec la société civile. Le BDF va préparer sa réponse et contactera ses membres comme les autres années en organisant des réunions thématiques. Ça sera un gros travail mais il est indispensable.

Le BDF a créé des plaquettes par région pour les 10 ans de l’UNCRPD : on propose de contacter les différents Ministres-Présidents, et ministres compétents en matière de handicap des entités pour solliciter une rencontre. Ces démarches se feront conjointement avec le conseil d’avis de la région concernée.

Cinzia Agoni : pour cette année, Les Briques du Gamp a la chance d’avoir une stagiaire. Elle est en train de travailler sur les questions qui ont été retenues pour la Belgique. Elle a réalisé un focus sur la grande dépendance et sur l’autisme.

Pierre Gyselinck : évidemment, c’est une bonne chose.

Véronique Duchenne : moment important : la conférence à New York du 10 au 12 juin 2020. Pas de certitude quant au maintien de l’organisation (COVID-19). En affaires courantes, le budget est limité : 1 personne pour le BDF.

Gisèle Marlière : la présentation à Genève du rapport de l’état partie n’aura sûrement pas lieu en 2020. Comme la dernière fois, on demandera à l’Etat de prendre en charge les frais de déplacement, sachant que ce déplacement relève des priorités hautes du BDF.

Véronique Duchenne : lorsque la note de position sur le General Comment 4.3 sera finalisée par le CSNPH, il faudra peut-être revoir nos statuts.

Helga Stevens : sur la conférence à New York, quelle est la situation précise du nombre de personnes à envoyer ?

Gisèle Marlière : Madame Muylle a accordé qu’une personne du BDF participerait à la conférence avec le budget du cabinet.

Véronique Duchenne : il est important d’essaimer notre position à chaque occasion de rapportage qui nous est donnée, même en dehors du cadre strict du handicap : en fait il faut faire « inviter » la problématique du handicap à un endroit où il n’apparait pas spontanément. Exemple du CEDAW : c’est une Convention « Femmes » mais le BDF a attiré l’attention sur les femmes handicapées. Les experts ont retenu nos questions spécifiques. C’est un bel exemple d’inclusion de besoins spécifiques dans le groupe plus général des femmes.

Pour les SDG : l’EDF a mis à disposition des petites vidéos mais sans traduction, sans LS. Donc le BDF a pris l’initiative d’élaborer cela.

EAA : la Belgique se pose encore la question sur le leadership entre le SPF Economie ou SPF Sécurité Sociale. L’enjeu handicap est important pour nous, donc on plaide pour le lead du SPF Sécurité Sociale.

Pour l’EDC : le BDF plaide pour l’extension à l’ensemble de l’Union européenne. La Commission européenne est au stade d’une évaluation et verra s’il est possible de financer pour l’élargir aux autres pays européens. L’EDF est aussi d’avis de l’étendre. Il y aura aussi la nouvelle stratégie 2020-2030 de la Commission européenne ; on espère qu’elle poussera en ce sens, si elle est définie (au mieux pas avant fin 2020).

Cinzia Agoni : d’après une association de personnes handicapées européenne il y aura bien une stratégie handicap. Tout un travail est effectué sur les FSE (fonds structurels européens) et leurs attributions.

Véronique Duchenne : le BDF met son point d’honneur à travailler ensemble : sans les associations, sans les conseils d’avis, le BDF n’est rien. Tous les 3 mois se déroule la Plateforme des conseils d’avis. Nous souhaitons la poursuivre. C’est à la fois un carrefour d’idées et un levier d’interpellation pour des sujets politiques transversaux.

Frederik Van De Perre : aperçu sur ce que nous avons fait sur le site du BDF en 2019 et ce qui est prévu pour 2020. News, topics, interview d’un membre, chaque mois un membre est présenté. Twitter : il ne s’agit pas de poster 10 tweets par jour mais de l’utiliser davantage. Début des textes en Facile à Lire et à Comprendre. Thèmes parcourus.

Gisèle Marlière : Olivier Magritte a créé un calendrier avec toutes les conventions ; ce serait bien qu’il soit sur le site du BDF.

1. **Présentation des prévisions budgétaires 2020**

Emilie De Smet : Les postes habituels sont prévus tels qu’assurances, tenue de comptes (fiduciaire), frais déplacements. Un poste important a été créé pour 2020 : l’adaptation des vidéos SDG.

Dans le détail, voici ce que je souhaite vous présenter :

Au titre de *Charges*

Pour cette année 2020, le principal poste de dépense sera la cotisation EDF. Celle-ci s’élève à 8.000,00 €.

Nous avons prévu les postes de dépense habituels en matière d’assurance, de publication, de représentation et de tenue de comptes.

Nous avons prévu un poste « Frais de déplacements » pour un montant de 300,00 €.

Le poste « UNCRPD – Suivi de la mise en œuvre » a été prévu pour pouvoir faire face aux dépenses éventuelles dans le cadre de rencontres avec les différents gouvernements et parlements. Il s’élève à 500,00 €.

Enfin, le poste le plus important est celui correspondant à l’adaptation des vidéos SDG en français, néerlandais et Allemand y compris dans les trois langues des signes correspondantes. Un montant de 4.200,00 € a été prévu à cet effet.

Au titre de *Produits*

Les cotisations de nos membres restent la partie la plus importante des produits du BDF. Cette ressource est utilisée principalement pour le payement de la cotisation du BDF à l’EDF. Cette année, ce poste est budgété à hauteur de 12.250,00 €.

Vu l’importance de l’action de sensibilisation aux SDGs en lien avec le handicap, le Conseil d’administration a jugé utile de faire appel aux réserves des années antérieures à hauteur de 1.850,00 €.

Gisèle Marlière : ce n’est pas notre habitude de consacrer un gros budget mais c’est vraiment intéressant. Ça ne sera pas récurrent.

Emilie De Smet : les vidéos présentent un intérêt collectif donc il y a intérêt à le faire.

1. **Approbation du plan d’action 2020**

Pierre Gyselinck met le point au vote : approuvé.

1. **Approbation des prévisions budgétaires 2020**

Pierre Gyselinck met le point au vote : approuvé.

1. **Divers**

Pas de divers.

B. Partie informative (14h45 – 16h15) :

Personnes handicapées et Objectifs du Développement durable. Pour une prise en compte optimale du développement durable dans le développement des politiques qui ont un impact sur la situation de vie des personnes handicapées. Plan de sensibilisation du BDF

Véronique Duchenne : explication des vidéos SDG.

Intervenants :

* **Cédric van de Walle, Institut fédéral pour le développement durable (IFDD), Strategy & Planning**

Pierre Gyselinck : présente messieurs van de Walle et Depoortere.

Cédric van de Walle: présentation powerpoint

Présentation de la politique fédérale mise en place pour les mois et années à venir concernant les SDG’s.

Rappel du contexte institutionnel et notamment de ce qui a été mis en place entre 2016 et aujourd’hui.

Article 7 bis dans la constitution belge. Avant l’intégration de cet article dans la constitution, l’Etat fédéral avait déjà créé une stratégie de développement durable (DD) avec rapportage et cycles. La plupart des entités fédérées ont mis en ordre leurs stratégies DD. Depuis 2012 on travaille sur une stratégie nationale pour le Développement Durable. En 2017, adoption d’une stratégie nationale DD. Une CIM DD est réactivée et a reçu un nouveau mandat depuis février 2016. Ce mandat recouvre plusieurs missions dont celles de coordination avec la société civile et de coordination avec les différents niveaux de pouvoirs.

L’Institut fédéral pour le développement durable (IFDD) est le successeur du SPP Développement Durable . Mêmes missions, coordination et suivi de la politique fédérale du DD. Expertise à disposition de la société civile, des services publics. Nos travaux ont souvent porté sur les DD des services publics fédéraux : cantine durable, événement durable et maintenant les objectifs de DD.

Avec les SDG’s, on a des objectifs DD à l’horizon 2030 et on encourage les administrations à les atteindre. Nous coordonnons plusieurs plans comme entreprises et droits de l’homme, partenariat avec les parties prenantes, développer une approche transversale, une coopération entre les autorités publiques et les parties prenantes.

De 2015 à 2019 : on travaille sur 5 pistes différentes en accord avec la ministre -> dia 5.

La préparation du prochain plan fédéral DD est en cours. Le nouveau gouvernement aura 1 an pour approuver ce plan car il donne un mandat aux administrations pour travailler ensemble. Il y aura aussi une « gap analysis » et une stratégie d’implémentation de la stratégie nationale DD. Enfin, on réfléchira à un processus de rapport volontaire de la Belgique à l’ONU.

Au niveau européen, on assiste à une vraie approche renouvelée par la nouvelle commission : le « Green deal » fait les liens avec les SDG’s.

Réflexions sur des pistes de coopération à venir : consultation publique prévue. Le screening des réglementations DD est actuellement sous-utilisé : il faudrait systématiser l’analyse d’impacts des réglementations.

La société civile devrait aussi assurer son rôle d’aiguillon. Une collaboration avec le BDF serait opportune. Pour le prochain rapport national volontaire, on doit réfléchir à une manière de procéder. Le site <https://www.sdgs.be/fr> n’est pas mis à jour par le IFDD. Appel fait au BDF d’interagir avec l’IFDD.

Le prochain forum SDG se tiendra à Tours & Taxis en octobre prochain. On ne peut pas vous promettre une place pour un atelier, mais on pourrait voir une participation dans le cadre du forum.

* **Marc DEPOORTERE, Directeur du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD)**

Marc Depoortere : programme d’activités 2020/2021 – présentation powerpoint.

Conseil fédéral du DD créé en 1997. C’est un conseil spécifique créé par la loi, doté de missions traditionnelles au départ puis progressivement endossant une responsabilité fédérale de coordination avec les conseils régionaux.

Nous sommes un forum, lieu de discussion, pour faire évoluer les points de vue. Nous organisons beaucoup d’événements. Peu de demandes d’avis en 2019 vu le gouvernement en affaires courantes. Dernière mission donnée par la loi, pouvoir de financer des recherches (octobre 2020 : recyclage matériaux de construction).

Constitution de ce conseil : voir powerpoint. Les membres sont nommés par le Roi, des observateurs publics et externes (privés voir powerpoint). Le Vrouwenraad n’a pas été nommé par le gouvernement au sein du CFDD mais c’est ce le gouvernement qui l’a invité à être observateur de manière permanente.

Programme 2020-2021 :

Il y a des conflits frontaux entre des intérêts qui sont différents. Ajouter des ONG environnementales, nord/sud avec des partenaires sociaux c’est difficile, donc on construit des compromis, des partenariats. On veut renforcer des partenariats avec nos collègues régionaux. Il y a 6 conseils régionaux associés à nos activités. Les SDG deviennent un cadre de référence comme base de nos activités, de nos consensus.

On va assurer un suivi à nos avis rendus au gouvernement. Quand un membre du gouvernement fédéral, parlement fédéral, … demande un avis, l’institution est obligée de suivre notre avis. Voir sur notre site internet les avis et leurs suivis par les ministres, secrétaires d’état. Voir l’avis « loi climat », suivi rendu par la Ministre Marghem.

Il y a la volonté de renforcer le soutien sociétal à cette transition vers le DD. Une action ciblée sur les jeunes sera réalisée vers 2021  : elle mettra l’accent sur la nécessité des modifications du mode de consommation. Séminaire en mai. On attend un avis sur le DD du gouvernement fédéral (le dernier date de 2004). Il y a donc un cadre national, mais sans gouvernement fédéral pas moyen d’avancer.

Le pacte vert pour l’Europe – « Green deal » : axes politiques pour intégrer stratégie vers le DD. C’est un contrat qui devrait concerner tous les domaines d’activité et aller donc au-delà d’une stratégie environnementale. Il y a moyen d’avoir des accords entre partenaires européens. Comme il n’y a pas de gouvernement fédéral, on a le temps de travailler sur cette question.

Point important de la stratégie, la transition juste : cette transition devra se faire vers des modèles qui n’émettent plus d’émissions de CO2. L’ambition est que l’Europe soit le premier continent qui n’émette plus de CO2 d’ici 2050. Cela aura des impacts énormes au niveau de la population. Cela suppose que nos modes de consommation et de production devront changer de manière drastique. Les personnes les plus impactées seront les personnes les plus faibles. Certains secteurs d’activités devront être démantelés. Il faudra veiller à la formation des travailleurs qui quitteraient ces secteurs. Il nous faut une gestion politique adéquate, sinon ça créera des troubles très graves.

Il y aussi d’autres points importants :

1. Transformer le tissu industriel : il s’agit de revoir la manière dont on produit, on voyage, on consomme, on transporte etc. Nous allons nous baser sur l’économie circulaire. Le CFDD va travailler sur l’obsolescence programmée. Nous porterons aussi des messages forts sur la biodiversité. En octobre 2020 en Chine (COP de Kunming )
2. Il y a aussi l’accès aux ressources naturelles et la transition énergétique : posséder des véhicules électriques suppose qu’on a une très bonne stratégie des terres rares (la Chine les possède).
3. Le financement de la transition vers une société durable et pauvre en CO2 ou climatiquement neutre : rendre tous nos bâtiments neutres par rapport au climat, en 30 ans. Des montants colossaux sont à prévoir ! Pas mal d’instruments se mettent en place au niveau européen, par exemple la taxinomie qui signifie la science des lois de la classification. Cela dépendra de nos systèmes financiers.
4. Modèles économiques innovants : économie circulaire permet de répondre à une bonne transition. Le CFDD va se pencher sur la mobilité, développer des plateformes de mobilité : excellente collaboration entre fédéral, régional -> solution de mobilité pour les personnes.
5. Un prix (award) est donné par le CFDD  : prévu en 2021.
6. Énergie et climat. Le Professeur Van Ypersele est toujours membre du CFDD. Une conférence climat COP 26 Glasgow est en préparation.
7. Transport international ferroviaire : demande le soutien des autorités.
8. Relations internationales : un groupe s’en occupe.
9. Normes de produits.

Le programme de travail du CFDD va être envoyé au BDF. Marc Depoortere est ouvert à ce que des personnes viennent avec statut d’observateur. Quelles thématiques intéressent le BDF ?

Pierre Gyselinck : précise que le contact du BDF en matière de DD est Olivier Magritte.

Gisèle Marlière : vos interventions, je les ai trouvées vraiment passionnantes. Les ODD (objectifs de développements durables) nous concernent. Une série de réflexions seront sans doute amenées chez vous et chez nous. Maintenant nous ne savons pas vous répondre dans quel domaine nous pouvons être utiles. J’aimerais avoir une information sur les avis : avez-vous un droit d’initiative ? Vous avez un secrétariat et c’est l’état fédéral qui vous finance ?

Marc Depoortere : oui.

Gisèle Marlière : nous ne manquerons pas de vous « utiliser » car vous avez réussi à avoir du financement pour l’organisation de votre conseil. Vous avez dit que vous rencontrez des conflits lors de discussions, chez nous pas vraiment des conflits mais on remet des rapports alternatifs, nous avons des discussions qui amènent à ce que nous devons représenter le plus large dénominateur commun. Vous reprenez 2 exemples : mobilité responsable et accessibilité du matériel roulant. Cela parle aux personnes handicapées.

A la SNCB nous allons vers une confrontation car les trains ne sont toujours pas accessibles et la SNCB prévoit toujours des hauteurs de quais différentes. La SNCB nous répond que l’accessibilité universelle n’est pas possible mais c’est un enjeu énorme pour les utilisateurs.

Autre enjeu : 0 % CO2. Certaines régions ont mis en place les zones LEZ (Low Emission Zone), où les gens ne peuvent plus utiliser leurs véhicules devenus trop vieux et polluants . Les pouvoirs publics ne soutiennent pas nécessairement des publics pour qu’ils rachètent des véhicules neufs.

Donc nous sommes intéressés pour participer, peut-être pas partout, mais on accepte votre invitation.

Cinzia Agoni pose une question sur l’intitulé du CFDD et les domaines de travail. Les ODD qui nous intéressent sont : 1, 3, 4, 5, 8, 10, 11. On peut franchement participer avec les associations. Quels ODD sont les plus importants ? Comment l’état fédéral travaille-t-il avec les ODD et quelle collaboration avec les régions ?

Marc Depoortere : l’IFDD travaille avec l’administration et le CFDD travaille avec la société civile.

Cédric van de Walle : le travail avec les régions, c’est au sein de la CIM, mais celle-ci ne se réunit plus depuis 2017. C’est le cas pour d’autres CIM. Pour le niveau de l’Europe, ça se fera avec les affaires étrangères. Au niveau administratif des structures fonctionnent, les échanges se passent. Chaque entité a sa propre stratégie DD, donc ce n’est pas évident.

Cinzia Agoni : pour la santé, quelle possibilité de collaboration de notre part ?

Cédric van de Walle : IFDD c’est une petite équipe, on met en place des processus avec les entités. Par exemple le SPF Santé publique a une grosse réflexion pour intégrer les ODD dans sa politique interne.

Cinzia Agoni : on peut s’adresser à vous si une organisation a besoin d’avoir des informations sur le DD ?

Cédric van de Walle : oui, on transférera à nos points de contacts.

Anne Ketelaer : question juridique : les avis non contraignants sont-ils purement consultatifs ? Est-ce qu’ils sont souvent suivis ?

Marc Depoortere : tout dépend du domaine ; le grand défi est : comment mesure-t-on qu’un avis a été suivi ou pas ? Il faut savoir mesurer par des arrêtés royaux, par exemple, mais tout dépend de l’interprétation. Ça dépend de la qualité du dialogue entre la société civile et le ministre. Nous allons assurer un suivi plus poussé en tout cas. Je vais vous envoyer notre programme d’activité dans les 2 langues. Proposition : qu’un membre du BDF vienne participer à un des GT du CFDD.

**Fin AG : 16h15**